



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau programme «Renfort»

Le Conseil québécois du commerce de détail se réjouit de l'annonce du ministre Bachand

Montréal, le 17 décembre 2008 – Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) se réjouit de l'annonce faite aujourd'hui par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand de l'instauration du programme de fonds de roulement et d'investissement visant la stabilisation et la relance d'entreprises. Au lendemain de l'élection du 8 décembre dernier, le CQCD émettait le souhait que les nouveaux élus québécois s'occupent concrètement d'économie, il semble que ce souhait commence à se réaliser aujourd'hui.

«Nous sommes satisfaits que, pour une des rares fois, le Gouvernement du Québec rende admissible au secteur de la distribution, ses programmes de soutien financier. C'est un secteur souvent négligé par les gouvernements mais qui génère une activité économique importante», a déclaré Me Gaston Lafleur, président-directeur général du CQCD.

Il ne faut pas perdre de vue que, si l'incertitude économique actuelle comporte des défis importants pour les entreprises, détaillants ou autres, elle représente aussi une occasion d'affaires intéressante pour ceux et celles qui sauront faire preuve d'innovation. C'est dans ce contexte que l'aide de 1G \$ destinée aux entreprises dites performantes pourra leur permettre de se positionner avantageusement pour l'avenir. Les entreprises du secteur de la distribution qui ont des projets structurants dans leurs cartons pourraient donc recevoir de l'aide avec ce nouveau programme.

Les détaillants et leurs employés mettent, quant à eux, tout en œuvre pour que l'année se termine sur une note positive. «Le CQCD souhaite que les mesures à venir dans le prochain budget du Québec permettent de soutenir les détaillants dans la période difficile qui s'annonce. Il ne faut pas oublier que le secteur du commerce de détail représente plus de 485 000 emplois au Québec, c'est un levier névralgique de la vitalité économique de toutes les régions. Nous comptons faire part de nos préoccupations au ministre lors de ses consultations pré-budgétaires à venir», a ajouté Me Lafleur.

«Dans le contexte économique actuel, il faut faire preuve d'une dose de prudence et de vision, le programme annoncé aujourd'hui, soutiendra ceux et celles qui font preuve de vision pour le développement futur de leur entreprise», a conclu Me Lafleur.

Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) est fier de promouvoir, représenter et valoriser le secteur du commerce de détail et les détaillants qui en font partie afin d'assurer le sain développement et la prospérité du secteur. Le CQCD est une association regroupant des entreprises du commerce de détail et de la distribution qui représente plus de 70 % des activités du secteur du commerce de détail au Québec et est un interlocuteur incontournable du secteur.

- 30 -

Source : Céline Ducharme
Conseillère aux communications
(514) 842.6681 poste 200